



---

75<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies  
3<sup>e</sup> Commission

**Dialogue interactif avec Madame Virginia Gamba,  
Représentante spéciale du Secrétaire Général pour les  
enfants et les conflits armés**

New York, le 9 octobre 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse exprime sa gratitude à la Représentante spéciale pour son rapport complet et ses efforts inlassables afin de garantir la protection des enfants touchés par les conflits armés.

Cette année marque le 15<sup>e</sup> anniversaire de la mise en œuvre du mécanisme de surveillance et de la collecte systématique d'informations sur les enfants et les conflits armés par le Conseil de sécurité.

Néanmoins, le rapport note plus de 25 000 violations graves commises contre des enfants en 2019 et une augmentation exponentielle du refus de l'accès humanitaire. Nous sommes consternés par cette évolution. Nous appelons toutes les parties à un conflit armé à respecter leurs obligations quant à la protection des enfants découlant du droit international humanitaire, des droits de l'homme et des réfugiés ainsi que des droits de l'enfant. De plus, nous les exhortons à mettre immédiatement fin aux violations graves et à prendre toutes les mesures nécessaires pour les prévenir.

A cet égard, nous soulignons l'importance d'un personnel spécialisé dans la protection de l'enfant sur le terrain pour recueillir des informations fiables et opportunes concernant les violations graves et assurer la protection de l'enfant dans son ensemble. La Suisse encourage également la Représentante spéciale à continuer de fournir une liste complète, impartiale, indépendante et précise des parties qui commettent de graves violations des droits de l'enfant, sur la base de preuves avérées.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies  
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

Nous sommes en outre préoccupés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur les enfants et les jeunes, surtout les plus vulnérables. Elle perturbe leur accès à l'éducation et les expose au risque de recrutement et d'abus, notamment parmi ceux en détention.

**Madame la Représentante spéciale,**

Dans le contexte actuel de pandémie, comment pouvez-vous assurer le fonctionnement du mécanisme de surveillance et de collecte systématique d'informations et garantir la protection des enfants les plus vulnérables ?

Je vous remercie.